

Bientôt une zone verte

Le Petit Rosne retrouve son tracé naturel, à Sarcelles village. Des travaux sous la houlette du SIAH, le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne, qui regroupe les trente-trois communes situées sur les deux bassins versants de la pointe Est du département du Val-d'Oise et la communauté d'agglomération Val-de-France.

Des travaux «*attendus depuis de nombreuses années par le monde associatif local, par les riverains et par la ville de Sarcelles*», remarque **Éric Chanal**, le directeur général du SIAH. Ils sont le résultat d'un long travail mené par le SIAH pour parvenir à faire émerger un

tel projet...» Le SIAH, dont les missions principales sont de limiter l'impact des inondations et de lutter contre les pollutions, a décidé de remettre la nature au cœur de ses préoccupations. C'est dans ce contexte que le syndicat avait procédé en 2003 à une première ouverture de la rivière.

Facteurs écologiques

Cette année, le SIAH a décidé d'aller encore plus loin. Plus qu'une simple réouverture, le syndicat a souhaité intégrer dans son projet et en plein accord avec la ville de Sarcelles, plusieurs facteurs écologiques que le groupement de maître-d'œuvre a conçu en cohérence avec des contraintes hydrauliques fortes.

C'est ainsi que sont mises en



■ **Visite des travaux en présence du maire de Sarcelles, la semaine dernière. À ses côtés, Éric Chanal, le directeur général du SIAH, Didier Guevel, maire du Plessis-Gassot, en charge des travaux pour le SIAH, ainsi que Nathalie Cadiou, paysagiste en charge du projet écologiste.**

Histoire du Petit Rosne

Le Petit Rosne prend sa source dans la ville de Bouffémont et s'écoule selon une orientation nord / sud avant de se courber vers l'est et de rejoindre le Croult au niveau de Bonneuil-en-France. Longue de 9,6 kilomètres, la rivière traverse huit communes, à savoir : Bouffémont, Moisselles, Ézanville, Écouen, Sarcelles, Arnouville, Garges-lès-Gonesse et Bonneuil-en-France. Pour des raisons sanitaires, le Petit Rosne fut canalisé et enfoui sous terre tel un égout vers 1950.

œuvre des berges naturelles et végétalisées avec des espèces aquatiques et semi-aquatiques comme par exemple l'iris des marais, du jonc, des roseaux... Le Petit Rosne retrouve son méandre d'origine, ce qui permettra de diversifier les écoulements et favoriser notamment la reproduction de certaines espèces animales. Ainsi que la création d'une "zone humide". «*Ce projet*

possède des valeurs écologiques fortes. En effet, à travers cette réouverture, il s'agit ici de reconstituer un milieu naturel à part entière dans son environnement de base et de ramener une biodiversité spécifique à ce milieu», remarque encore **Éric Chanal**.

Pour aller plus loin dans son projet, le SIAH a également décidé d'intégrer une dimension pédagogique. Des

panneaux éducatifs seront mis en place sur le site, afin que les passants, écoles, etc, puissent découvrir ces milieux et leurs caractéristiques. Enfin, une passerelle piétonnière a été installée, reliant ainsi le site de la réouverture au jardin de la maison du Patrimoine, permettant de découvrir un autre milieu naturel. De quoi créer à Sarcelles un véritable havre de paix.

J.-L.B.